

Cette période de décembre 2023 à janvier 2024 coïncide avec le début de la saison sèche sur l'ensemble de la région et l'entrée dans la période de soudure. Faisant suite à un hivernage marqué par des productions de biomasse moyennes à faibles, les taux de couverture végétale (verte et sèche) sont globalement proches de la moyenne avec des zones déficitaires notamment le centre-nord du Sénégal, l'espace frontalier Mali-Mauritanie, la quasi-totalité du Niger et le bassin du lac Tchad. Cependant, les relais rapportent des ressources fourragères et en eau pour l'abreuvement suffisantes. Malgré une nette diminution par rapport à la période précédente, l'état d'embonpoint des animaux est bon à passable avec quelques rares sites où il est noté médiocre. Les mouvements de transhumance sont limités au cours de cette période du fait de la disponibilité des ressources. Toutefois, certains mouvements anormaux sont enregistrés majoritairement en direction des zones sud. L'insécurité dans le Sahel Central est la principale cause de ces mouvements. Avec la fin de la campagne agricole, on observe une diminution des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs mais les vols de bétail et les enlèvements de troupeaux sont toujours signalés. Quelques cas de maladies animales sont signalés mais sans foyer épidémique. Les variations de prix du bétail et des céréales sont mineures et les termes de l'échange restent défavorables pour les éleveurs.

MAURITANIE



- ❑ Ressources en pâturages globalement suffisantes malgré quelques zones en déficit
- ❑ Ressources en eau globalement suffisantes
- ❑ Fortes concentrations de bétail au niveau des zones pastorales stratégiques
- ❑ État d'embonpoint du cheptel globalement satisfaisant
- ❑ Enregistrement de plusieurs feux de brousse
- ❑ Signalement de vols de bétail
- ❑ Termes de l'échange caprin contre sorgho défavorables pour les éleveurs
- ❑ Situation sanitaire normale avec des cas de peste de petits ruminants au niveau des sites surveillance du Gorgol

SÉNÉGAL



- ❑ Forte concentration du bétail dans les sites d'accueil (régions de Kaolack, Kaffrine et Tambacounda)
- ❑ État d'embonpoint des petits et des gros ruminants globalement bon
- ❑ Ressources en pâturages et en eau suffisantes au niveau des sites d'accueil
- ❑ Légère fluctuation des prix du bétail et celui des céréales
- ❑ Termes de l'échange bovin mâle contre mil ou contre riz favorables aux éleveurs

BURKINA FASO

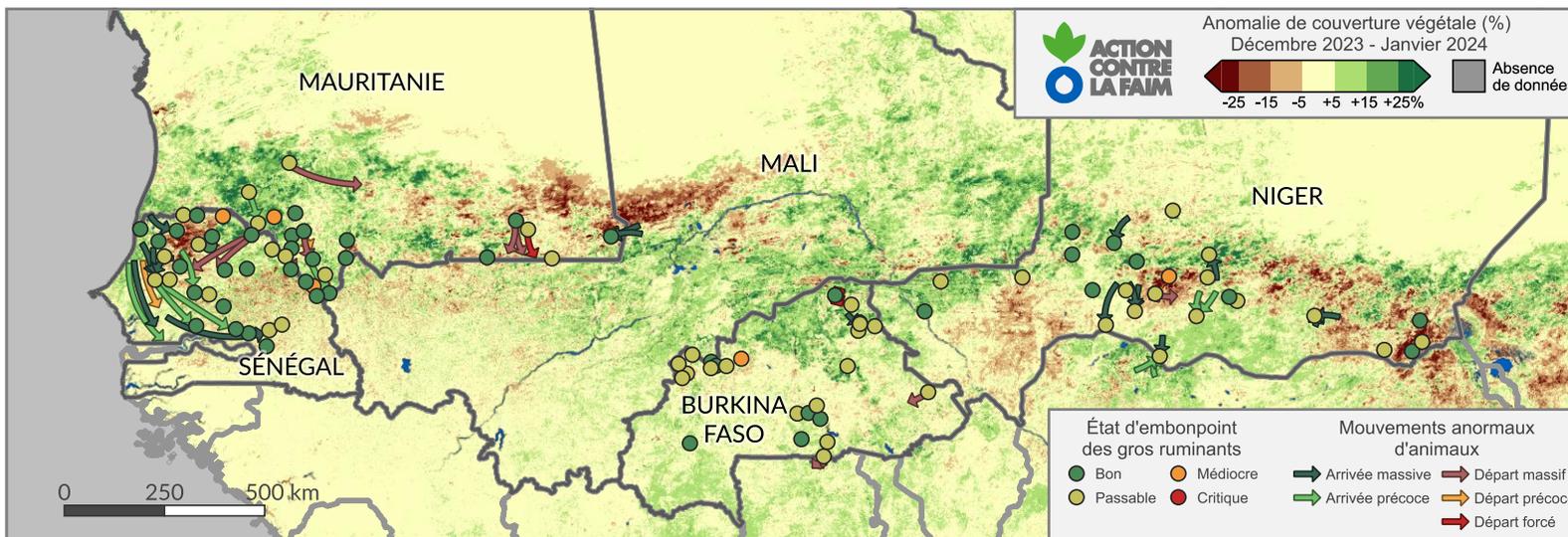


- ❑ Entrée dans la période de soudure pastorale
- ❑ Disponibilité moyenne à suffisante des ressources en pâturage et en eau
- ❑ Concentration moyenne du bétail et localement forte
- ❑ État d'embonpoint des animaux bon à passable
- ❑ Hausse des prix des petits ruminants
- ❑ Baisse des prix des céréales
- ❑ Hausse des prix de l'aliment pour bétail
- ❑ Termes de l'échange défavorables pour les éleveurs
- ❑ Contexte sécuritaire difficile entraînant des déplacements forcés d'éleveurs

NIGER



- ❑ Disponibilité globalement moyenne des pâturages
- ❑ Ressources en eau d'abreuvement satisfaisantes
- ❑ Mouvement massifs interzone à la recherche de pâturages
- ❑ État d'embonpoint des animaux satisfaisant
- ❑ Augmentation du nombre de vols d'animaux
- ❑ Augmentation du nombre d'incidents sécuritaires et de conflits
- ❑ Baisse des prix des caprins et des ovins
- ❑ Hausse des prix des céréales
- ❑ Dégradation des termes de l'échange caprin mâle contre mil défavorables pour les éleveurs



Les données de terrain proviennent d'un réseau de collecteurs appelés sentinelles de surveillance pastorale qui répondent hebdomadairement à un questionnaire portant sur la situation des ressources pastorales, les conditions de l'élevage, l'état de santé et d'embonpoint des animaux, les prix de marché et la présence de conflits ou d'insécurité.

Les données satellitaires utilisées dans ce bulletin proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS (NASA) concerne l'anomalie de la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active) par rapport à la moyenne calculée depuis 2001.